

Radiographie d'un réseau 100 % Fibre optique

Du nœud de raccordement optique à l'abonné,
les différentes étapes du futur réseau d'Anjou Numérique.

1 LE NRO

(Nœud de raccordement optique)

Une cinquantaine de centraux sont présents sur le territoire départemental. Ils hébergent les différents opérateurs



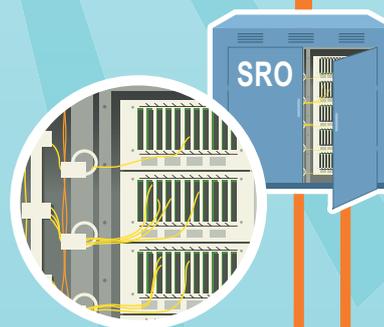
Le nœud de raccordement optique (NRO) est le point de concentration du réseau en fibre optique. Les équipements actifs à partir desquels les opérateurs activent les accès des abonnés y sont installés.

2 LE SRO

(Sous-répartiteur optique)

Environ 700 points de mutualisation sont installés dans le département. Ils permettent de répartir les fibres optiques en fonction de l'opérateur choisi par le client

Chaque fibre aboutit dans le sous-répartiteur optique (SRO). Les opérateurs utilisent une seule fibre de transport pour desservir jusqu'à 64 abonnés grand public en partageant le signal et le débit entre eux. Les débits disponibles peuvent atteindre le Gigabits.



3 LE PBO

(Point de branchement optique)

Ces boîtes (en attente) sont situées à proximité des logements, elles permettent le raccordement à l'abonné. Pour se raccorder, le client doit impérativement contacter un opérateur de son choix pour souscrire son abonnement.



COMMENT PASSER À LA FIBRE ?

Souscrire un abonnement chez un opérateur en boutique ou sur Internet. Cette demande déclenchera des travaux de raccordement (au niveau du point de branchement) et de brassage (au niveau du SRO).

MIEUX COMPRENDRE LE RÉSEAU ANJOU FIBRE D'ICI À 2022

Les étapes de **construction** du réseau

Dès 2018, Anjou Fibre déploiera un réseau optique et positionnera un point de branchement à proximité de chaque bâtiment. Et ainsi permettre l'accès au Très Haut Débit pour tous d'ici à 2022.

3 COMMERCIALISATION

Anjou Fibre n'est pas un fournisseur d'accès à Internet.

Délai de prévenance des FAI

3 mois

Choix d'un FAI parmi ceux présents sur le réseau et souscription d'un abonnement.



Entre 2 et 6 semaines

avec prise de rendez-vous

2 DÉPLOIEMENT

environ 6 mois

Installation du point de mutualisation, tirage des câbles sur le terrain et pose du PBO.

4 RACCORDEMENT

Installation par un technicien de la prise optique dans le domicile ou le local à raccorder.

5 INSTALLATION

Et branchement de la box du fournisseur d'accès à Internet.

1 ÉTUDES

environ 6 mois

Repérage de tous les locaux à desservir (relevé de boîtes aux lettres), adressage et analyse des réseaux existants (poteaux, câbles...).

6 UTILISATION

Navigation sur Internet avec un débit pouvant aller jusqu'à 1 Gb/s en fonction de l'opérateur.

220 000 prises à l'échelle du territoire
Plus de 10 000 km de câbles

NOM DE RUE
COMMUNE

10

Pour être commercialisable, un logement doit être repéré par une adresse unique : numéro, nom de rue, commune.

SUIVEZ LES TRAVAUX SUR WWW.ANJOU-NUMERIQUE.FR

Avec une nouvelle charte graphique et une ergonomie retravaillée, le site internet d'Anjou Numérique prend des allures plus modernes depuis le début de cette nouvelle année. Si le fond reste inchangé - le rubriquage est similaire à l'ancienne formule - la forme a été totalement relookée afin de gagner en lisibilité et en navigation.

Plus dynamique aussi, ce nouveau site se dote d'une nouvelle rubrique "Actu" qui permettra de suivre l'actualité du Syndicat Anjou Numérique et du déploiement de la fibre en Anjou. Autre nou-

veauté, un espace dédié aux élus du SMO qui leur donnera accès à deux plateformes à l'aide d'identifiants.

Le site internet d'Anjou Numérique, dès sa page d'accueil, donne une large place au calendrier du déploiement. Ce dernier permet de suivre l'avancement des travaux engagés par les équipes d'Anjou Fibre et de leurs partenaires sur le territoire départemental.

